



## **MAIRIE DE CHEMAUDIN ET VAUX**

### **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

### **DU MERCREDI 3 Juillet 2019**

*Le conseil municipal s'est réuni le mercredi 3 juillet 2019 à 20h30 dans la salle du conseil municipal à Chemaudin et Vaux sous la présidence de Monsieur le Maire.*

**Présents :** Gilbert GAVIGNET, Bernard GAVIGNET, François DODANE, René GIRARD, Nicolas RICHARD, Alain ROUSSELOT, Martine LAGRANGE, Renée LEGUIN, Thierry MOINE, Sandrine PERROT, Henri VERNEREY, Yannick MOREIRA, Marie-Pascale BRIENTINI, Séverine ONILLON, Daniel VANNIER, Philippe FAGOT,

**Absents excusés :** Samuel DROMARD a donné procuration à René GIRARD, Daniel GOUDIER

**Absents :** Léa LAROSA, Olivier LARQUE, Sandrine CHAINHO, Sonia GOUGET, Philippe LACROIX, Sabrina BAILLARD

Secrétaire de séance : Alain ROUSSELOT

#### **Ordre du jour de la séance**

1. *Approbation du compte rendu de la séance du 5 juin 2019*
  2. *Subventions aux associations*
  3. *Contrat agent d'entretien de la micro-crèche*
4. *Solution chauffage pour réhabilitation de l'ancienne mairie (gaz ou chauffage bois)*
5. *Salle de sport – Délibération Modificative pour erreur d'imputation de compte*
  6. *Tirage au sort des Jurés d'Assises*
  7. *Désaffectation de l'ancienne école Jules Ferry*
  8. *Questions diverses*

---

Avant de commencer la séance, le maire fait lecture de la demande de démission au conseil municipal de Mme Sabrina BAILLARD. Le Conseil Municipal prend acte de ce courrier.

#### **1. Approbation du compte rendu de la séance du 5 juin 2019**

Le compte rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

#### **2. Subventions aux associations :**

Mme Séverine ONILLON présente ce point. Comme les années précédentes, il a été demandé le bilan de fin d'année à chaque association. Quelques associations n'ont pas donné leur bilan.

### **Subventions associatives**

Tennis	228 €
Foot	1 244 €
Judo	982 €
Gym	374 €

**Total**                    **2 828 €**

### **Coopératives scolaires**

Maternelle	1 564 €
Primaire	2 312 €

**Total**                    **3 876 €**

### **Associations de loisirs**

Pastels	310 €
Acti-Seniors	180 €

**Total**                    **490 €**

### **Associations de solidarité**

Prévention Routière	50 €
UNC	50 €
Souvenir Français	100 €

**Total**                    **200 €**

***Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accorde les subventions citées ci-dessus aux Associations pour l'année 2019.***

### **3. Contrat d'un agent d'entretien de la micro-crèche :**

Un agent de la micro-crèche est en contrat à durée déterminée depuis 2015. Après renseignements pris auprès du Centre de Gestion, il s'avère qu'elle ne pourrait bénéficier d'un CDI qu'au terme de 6 ans c'est-à-dire juin 2021. Il reste la possibilité de la stagiairiser jusqu'au 30 mai 2020, contrat qui pourrait être suivi d'une titularisation au 1<sup>er</sup> juin 2020.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de stagiairiser cet agent à compter du 1<sup>er</sup> juin 2019.

### **4. Réhabilitation de l'ancienne mairie en micro-crèche, 2 logements et salle associative, choix du mode de chauffage :**

Mr le Maire explique que Bureau d'Etudes Thermique Lazarotto associé à l'archi Tissot, a mené une étude sur les différents coûts de chauffage (gaz ou bois) et qu' au vu des éléments et des informations obtenus par dossier, les incertitudes sur l'octroi de subventions, le surcoût d'investissement, le retour sur investissement d'environ 25 ans, la différence du coût de fonctionnement entre le chauffage gaz et le chauffage bois n'étant pas significative, le conseil municipal, par 16 voix pour et 1 abstention, opte pour une chaufferie gaz et maintien l'isolation du projet sur la base de la RT 2005 - 40% minimum.

#### **5. Décision modificative concernant la salle de sport :**

Une erreur s'est glissée lors de l'élaboration du budget Primitif 2019 sur les montants inscrits pour le projet « salle de sport ». Il convient donc de procéder à la décision modificative comme suit :

I D Art 2031/20 : - 930 000 €

I D Art 21318/21 : + 930 000 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide la décision modificative comme présentée ci-dessus.

#### **6. Tirage au sort des Jurés d'Assises :**

Suite à la circulaire n° 009 de la préfecture du Doubs concernant le recrutement des Jurés d'assises pour l'année 2020, il a été procédé à un tirage au sort de 3 personnes parmi les électeurs de la commune. Il est à préciser que ce tirage constitue un stade préparatoire de la procédure de désignation des jurés et que le tirage au sort par le Tribunal de Grande Instance définira la liste. Le tirage au sort a désigné : Mme VOUILLOT Carmen, Mr SAINT-HILLIER Stéphane et Mme DRIAU Elisabeth.

#### **7. Désaffectation de l'ancienne école Jules Ferry :**

Lors du Conseil Municipal du 10 avril 2019, le conseil municipal avait délibéré sur la désaffectation de l'ancienne école Jules Ferry sans avoir demandé l'autorisation de Mr le Préfet et l'avis des Services Départementaux de l'Education Nationale afin de désaffecter cette ancienne école.

- Vu l'avis de la Préfecture en date du 6 juin 2019,
- Vu l'avis des Services Départementaux de l'éducation nationale en date du 6 juin 2019,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, ACCEPTE la désaffectation de l'ancienne école Jules Ferry.

#### **8. Questions diverses :**

La problématique de la recherche de zones de stockage de matériaux inertes pour les entreprises de TP amène la Ste HEITMANN à déposer une demande de remblais sur une parcelle de 26 807 m<sup>2</sup> appartenant à la société PIGUET. Cette parcelle se situe entre la carrière et la RN73. Cette demande sera mise à l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil municipal.

Une administrée s'est plainte qu'elle faisait l'objet de voyeurisme de la part de son voisin.

Un commerce a demandé à ce qu'une climatisation soit installée dans ses locaux. Mr le Maire va étudier cette demande et essayer d'apporter une solution adéquate.

La séance est levée à 23h20

**ÉTAT DES DÉLIBÉRATIONS PRISES LORS DE LA SÉANCE**

**Délibération 2019-65 :**

**Délibération 2019-66 :**

**Délibération 2019-67 :**

**Délibération 2019-68 :**

**Délibération 2019-69 :**

**Délibération 2019-70 :**

<i>GAVIGNET Gilbert</i>	
<i>GAVIGNET Bernard</i>	
<i>DODANE François</i>	
<i>ONILLON Séverine</i>	
<i>ROUSSELOT Alain</i>	
<i>GIRARD René</i>	
<i>RICHARD Nicolas</i>	
<i>BRIENTINI Marie-Pascale</i>	
<i>DROMARD Samuel</i>	
<i>GOUDIER Daniel</i>	
<i>LAGRANGE Martine</i>	
<i>LEGUIN Renée</i>	
<i>MOINE Thierry</i>	
<i>PERROT Sandrine</i>	
<i>VANNIER Daniel</i>	
<i>VERNEREY Henri</i>	